

ADOPTION

Pièces à fournir pour l'ouverture d'un dossier

- Livret de famille de l'adoptant(e)
 - Éventuellement : Livret de famille de l'adoptant(e) et de son conjoint en cas d'autres mariages auparavant
 - Livret de famille de l'adopté
 - Pièces d'identité
 - Adresses
 - Professions
- } de l'adoptant(e),
de son conjoint,
et de l'adopté

PROVISION DE 200,00 € POUR L'OUVERTURE DU DOSSIER